

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT - RAPPORT 2025

**LA PEINE DE MORT
NE PROTÈGE PERSONNE.
ABOLISSONS LA.**



10 OCTOBRE 2024-2025
JOURNÉE MONDIALE
CONTRE LA PEINE DE MORT

www.worldcoalition.org/fr



Table des matières

INTRODUCTION	4
Événements organisés par les membres de la Coalition mondiale et leurs alliés le 10 octobre	6
Visibilité et impact de la Journée mondiale sur les réseaux sociaux et dans les médias	10
Mobilisation des acteur·ices alliés	12
Impact de l'activité conjointe menée en République Démocratique du Congo	16
Impacts principaux obtenus lors du cycle	18
Impact du cycle 2024-2025 au niveau global	24
Enseignements tirés et orientations pour le prochain cycle	25
Fiches techniques : exemples d'activités marquantes et répliquables	26
CONCLUSION	29

INTRODUCTION

Chaque année, la Journée mondiale contre la peine de mort permet de réunir des organisations, des institutions, des défenseur-es des droits humains et des citoyen·nes autour d'un objectif commun : **faire progresser la cause abolitionniste partout dans le monde.**

En 2024 et 2025 la Coalition mondiale a choisi de consacrer deux Journées mondiales successives à un même message : « **la peine de mort ne protège personne** ».

Ce cycle en deux temps a permis d'explorer plus en profondeur les discours sécuritaires, les dynamiques de violence et la manière dont les États y répondent, parfois en renforçant des politiques punitives qui ne réduisent ni la criminalité, ni l'insécurité.

Ce thème vise à déconstruire l'idée, encore largement répandue, selon laquelle la peine capitale garantirait la sécurité publique. Or, les recherches démontrent que **la peine de mort n'a aucun effet dissuasif démontré sur la criminalité** et qu'elle détourne l'attention des politiques de prévention efficaces. Elle contribue également à renforcer des dynamiques d'injustice, de violence et de discrimination, en touchant de manière disproportionnée **les populations marginalisées.**

Le cycle 2024-2025 a ainsi offert un espace pour documenter ces réalités, donner de la visibilité à ces récits, et encourager des approches centrées sur la prévention, la protection des Droits Humains et l'inclusion des communautés concernées.

Ce rapport revient sur les **dynamiques observées lors des journées mondiales 2024 et 2025**, en s'appuyant sur les enseignements, les données et les témoignages collectés. Il dresse un panorama des actions menées, de leur résonance et des effets concrets observés sur les pratiques de plaidoyer, la mobilisation publique et les changements institutionnels.

L'analyse s'appuie sur les **contributions des organisations membres et alliées à travers le monde**, sur les retombées médiatiques, les prises de position institutionnelles et les éléments issus des questionnaires d'évaluation et de Talkwalker. **Sans viser l'exhaustivité** des événements organisés, il privilégie une approche qualitative, complétée par des données quantitatives, afin de mieux comprendre comment la Journée mondiale contribue, année après année, à **structurer et renforcer le mouvement abolitionniste.**



METHODE ET OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

Trois outils de collecte de données ont été utilisés pour ce rapport, permettant de croiser des éléments quantitatifs et qualitatifs.

1. Questionnaire d'évaluation

Un questionnaire en ligne a été envoyé à l'ensemble des membres de la Coalition mondiale, après la Journée mondiale.

Il avait pour objectifs :

- De recueillir des informations précises sur les activités menées le 10 octobre
- De comprendre l'impact perçu au niveau régional et national
- De documenter des éléments qualitatifs (les réussites, obstacles rencontrés, collaborations, effets concrets, retombées institutionnelles...)
- D'identifier de bonnes pratiques susceptibles d'être reproduites

Vingt organisations ont répondu à ce questionnaire. Les réponses recueillies constituent l'une des principales bases d'analyse qualitative du présent rapport.

2. Analyse des médias et des réseaux sociaux via *TalkWalker*.

La Coalition mondiale s'appuie sur l'outil professionnel de veille *TalkWalker* afin de mesurer la visibilité du message "La peine de mort ne protège personne", et de suivre les mentions liées à la Journée mondiale.

Deux grands volets de veille ont été paramétrés :

- La couverture médiatique, incluant les actualités en ligne et les médias traditionnels (blogs, journaux, magazines, télévision, radio et podcasts). Cette analyse permet d'évaluer le volume d'articles publiés, leur répartition géographique, les principaux angles médiatiques ainsi que la portée potentielle des publications.
- La couverture des réseaux sociaux, incluant X (Twitter), Instagram, Facebook, LinkedIn, YouTube et les forums. Ce volet permet d'analyser l'engagement généré autour des campagnes menées par les membres, la portée des publications, la tonalité des échanges ainsi que les hashtags associés à la Journée mondiale.

3. Veille institutionnelle ciblée sur les événements impliquant des personnalités à fort impact

À partir de 2025 la Coalition mondiale a recentré sa veille sur les événements présentant un **fort potentiel d'impact institutionnel ou politique**. Cette veille ciblée concerne en particulier les initiatives impliquant des décideur-euses, des institutions nationales ou internationales, des autorités publiques ou des personnalités disposant d'une **capacité d'influence significative**.

Ce recentrage répond à **deux objectifs** : identifier les actions de la Journée mondiale susceptibles de générer un impact institutionnel ou politique notable, tout en adaptant la recherche aux ressources dont dispose un secrétariat de taille modeste.

Les **données analysées dans ce rapport** proviennent ainsi des questionnaires d'évaluation, des communications officielles des institutions, des retombées médiatiques identifiées via l'outil Talkwalker, ainsi que du suivi direct réalisé par le Secrétariat de la Coalition mondiale. La combinaison de ces différents outils permet de documenter les événements menés en 2024 et 2025, d'identifier les tendances et dynamiques à l'œuvre et de **mettre en lumière les impacts qualitatifs liés aux activités des membres et alliés de la Coalition mondiale**.

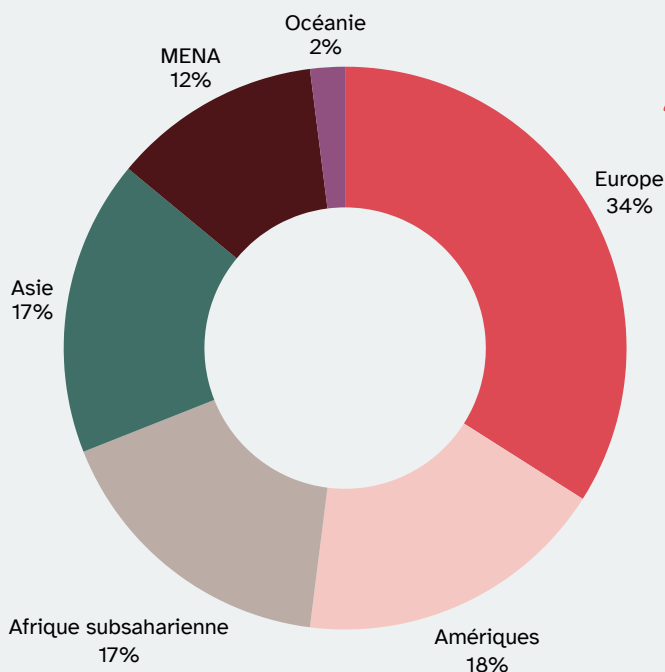
Limites de la collecte de données

Certaines limites méthodologiques doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats présentés.

Les articles publiés exclusivement sur support papier n'ont pas pu être comptabilisés en l'absence de version numérique. Par ailleurs, le volume d'activités recensées et leurs impacts dépendent en partie du taux de réponse des organisations membres au questionnaire d'évaluation. Enfin, dans certains pays, l'activité médiatique ou numérique est peu présente sur les canaux suivis par l'outil Talkwalker, ce qui peut entraîner une sous-représentation de certaines régions dans l'analyse.

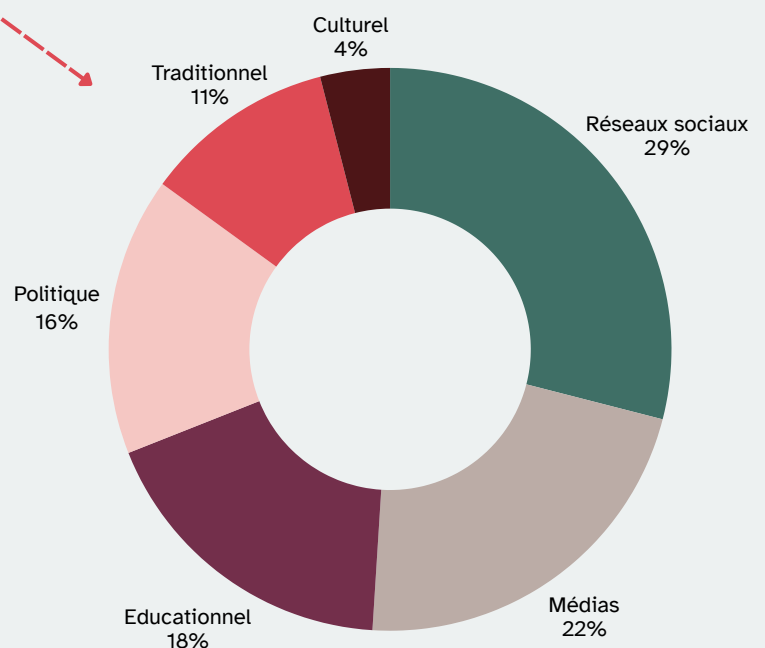
ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES MEMBRES DE LA COALITION MONDIALE ET LEURS ALLIÉ-ES EN 2024

Un total de **411 événements*** a été organisé à travers le monde par les acteur·rice·s abolitionnistes à l'occasion du 10 octobre 2024, témoignant d'un niveau impressionnant de mobilisation globale de la part des membres et alliés-es. Ce chiffre repose sur les activités déclarées, bien que le nombre réel puisse être plus élevé, car tous les événements n'ont pas été officiellement communiqués au Secrétariat de la Coalition mondiale.



La répartition géographique illustre un engagement à l'échelle mondiale : 34 % des événements ont eu lieu en Europe, 18 % dans les Amériques, 17 % en Afrique subsaharienne et en Asie, 12 % dans la région MENA, et 2 % en Océanie.

Les campagnes sur les réseaux sociaux ont représenté 29 % des événements recensés, suivies par les actions médiatiques traditionnelles (22 %), les initiatives éducatives (18 %), les événements politiques (16 %), les événements traditionnels (11 %) et les événements culturels (4 %), illustrant la diversité des stratégies mises en place pour mobiliser les publics à l'échelle mondiale.



*Un tableau détaillé répertoriant tous les événements mis en œuvre en 2024, identifiés par la Coalition mondiale, est disponible sur demande.

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES MEMBRES DE LA COALITION MONDIALE ET LEURS ALLIÉ-ES EN 2025

TOUR D'HORIZON PAR RÉGIONS



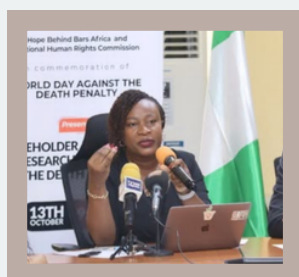
En Afrique, la Journée mondiale a donné lieu à des mobilisations variées combinant conférences publiques, productions audiovisuelles, actions médiatiques, plaidoyer institutionnel et initiatives juridiques.

Au Bénin, le Groupement La Vie Pour Tous a organisé une conférence publique en présentiel autour du thème « La peine de mort ne protège personne ». Au Tchad, ACAT-Tchad a mené plusieurs interventions radiophoniques visant à sensibiliser le public à l'abolition de la peine capitale.

En République démocratique du Congo, Culture pour la Paix et la Justice a organisé une conférence-débat universitaire à Gbadolite (Nord-Ubangi), tandis qu'ACAT RDC a publié un communiqué dénonçant le retour à l'application de la peine de mort et mené un plaidoyer ciblé auprès de leaders religieux et coutumiers. Dans le Sud-Kivu, Pax Christi Uvira a inscrit la Journée mondiale dans un mois d'activisme comprenant communiqués, point de presse, participation à l'action conjointe en RDC, émissions radiophoniques et conférence-débat de clôture.

Au Nigéria, *The Inclusion Project* a lancé le documentaire « *Justice Reimagined: Voices of Loss* »*, donnant la parole à des victimes de crimes passibles de la peine de mort. *Women Information Network* a relayé la campagne via des contenus de sensibilisation sur Facebook.

En Zambie, Prisoners' Future Foundation a combiné émissions radio, service interreligieux, veillée aux chandelles et marche commémorative avec participation de représentant·es gouvernementaux et de la société civile.



* "La justice réinventée : les voix de la perte"

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES MEMBRES DE LA COALITION MONDIALE ET LEURS ALLIÉ-ES EN 2025

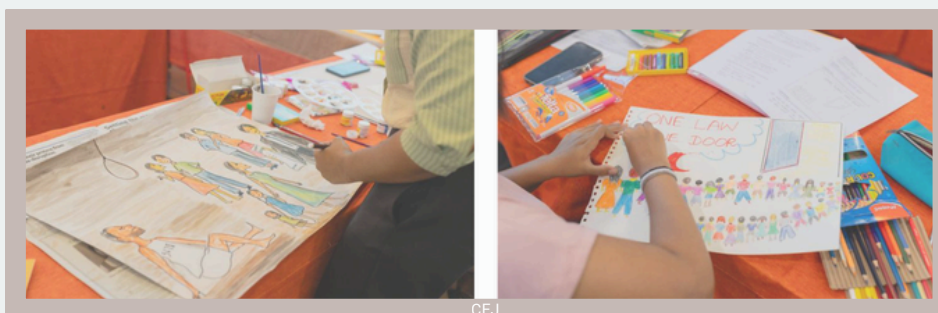
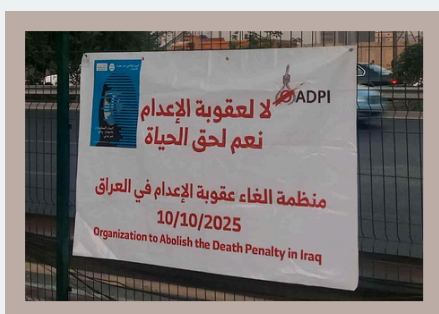


Dans la région Asie du Sud-Ouest et Afrique du Nord (SWANA), les mobilisations se sont déroulées dans des contextes parfois fortement contraints, privilégiant documentation, plaidoyer et actions symboliques.

En Turquie, SOHRAM-CASRA a organisé une conférence de presse, des séances d'information, des distributions de brochures, des actions de sensibilisation auprès d'élèves et de leurs familles, l'envoi de courriers à des député·es ainsi que des temps de prière interreligieux.

En Irak, *Abolition Death Penalty of Iraq* a organisé une action de sensibilisation à Bagdad (Mutanabbi Street) avec banderoles et prises de parole, mettant l'accent sur les exécutions de femmes. Des rassemblements ont également eu lieu à Kirkouk et Erbil, appelant à l'arrêt des exécutions et à un alignement du cadre national sur la situation du Kurdistan irakien. *Kurdistan Without Genocide*, en coordination avec KONCICC, *Campaign for Justice et Campaign for Life: No to the Death Penalty in Kurdistan*, a relayé des déclarations publiques exhortant notamment Dr Latif Rashid et Nechirvan Barzani à ne plus signer de condamnations à mort et à abolir définitivement la peine capitale.

Au Liban, l'Académie universitaire pour la non-violence et les droits humains (AUNOHR), l'Association Libanaise pour les droits civils (LACR) et ECPM ont organisé à Gemmayzé un atelier académique interactif réunissant 28 étudiant·es et membres de la société civile, sous le thème « Penser la peine de mort à la lumière de la non-violence et des droits humains ». L'atelier s'est inscrit dans le prolongement d'un cours de Master consacré à la lutte contre la peine capitale fondé sur la philosophie de la non-violence, les droits humains et les recherches scientifiques récentes.



CEJ

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES MEMBRES DE LA COALITION MONDIALE ET LEURS ALLIÉS EN 2025



Dans la région des Amériques, les mobilisations se sont principalement déployées à travers des campagnes numériques et des événements en ligne. Les organisations ont utilisé les réseaux sociaux et des formats interactifs pour diffuser le message de la Journée mondiale et nourrir le débat public sur le lien entre peine de mort et sécurité. Aux États-Unis, *The Advocates for Human Rights* a mené une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux, tandis que *Death Penalty Focus* a organisé un webinaire thématique complété par une diffusion d'informations via ses canaux de communication.



En Asie-Pacifique, les mobilisations ont combiné sessions publiques, webinaires régionaux et panels académiques.

Au Japon, *Center for Prisoners' Rights* a tenu un webinaire régional intitulé « *Towards Qualified Capital Defence in Asia: KL Guidelines and What's More?* »*, réunissant des praticien·nes et expert·es de plusieurs pays asiatiques.

En Australie, *Capital Punishment Justice Project* a animé un panel à l'université Monash, déposé une soumission conjointe dans le cadre de l'Examen périodique universel de Singapour, puis coorganisé le 14 octobre un événement hybride à Kuala Lumpur consacré à la défense pénale en matière de peine capitale en Asie-Pacifique.

En Inde et au Pakistan, plusieurs articles et rapports ont documenté les impacts humains et psychologiques de la peine de mort, à travers les témoignages d'ancien·nes condamné·es, prises de parole d'expert·es et données actualisées sur les populations du couloir de la mort.

En Indonésie, KontraS a publié son rapport annuel couvrant la période d'octobre 2024 à septembre 2025, analysant l'application de la peine de mort et les données contextuelles afférentes.



En Europe, les initiatives ont pris des formes militantes, institutionnelles et mémorielles. **En France**, le collectif « Libérons Mumia ! » a organisé un rassemblement public à Paris pour dénoncer le maintien de la peine de mort aux États-Unis. À Marseille, le Mucem a inauguré une exposition autour d'une guillotine historique, inscrite dans un travail de mémoire sur la peine de mort et l'héritage abolitionniste. **En Écosse**, la *Law Society of Scotland* a publié une déclaration officielle réaffirmant l'opposition de la profession juridique à la peine capitale.



VISIBILITÉ ET IMPACT DE LA JOURNÉE MONDIALE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET DANS LES MÉDIAS* EN 2024

Couverture médiatique

- La couverture médiatique de la Journée mondiale a été la plus importante aux États-Unis (21,4 %), suivis de Taïwan (9,2 %), de la France (8,1 %), de l'Italie (7,4 %) et du Maroc (4,9 %).
- L'anglais a été la langue la plus utilisée dans la couverture médiatique (27,5 %), suivie du chinois (10,8 %), du français (10,7 %), de l'espagnol (10,2 %) et de l'arabe (9,3 %).

2.7K

PUBLICATIONS MÉDIATIQUES
ONT MENTIONNÉ LA JOURNÉE
MONDIALE

7.1Mds

PORTÉE DU CONTENU MÉDIATIQUE
MENTIONNANT LA JOURNÉE MONDIALE

Couverture sur les réseaux sociaux

- X (anciennement Twitter) a représenté 99,3 % de la couverture sur les réseaux sociaux liée à la Journée mondiale, suivi d'Instagram.

62.3K

PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX MENTIONNANT LA
JOURNÉE MONDIALE

374.4K

PERSONNES POTENTIELLEMENT
ATTEINTES PAR LES PUBLICATIONS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
MENTIONNANT LA JOURNÉE MONDIALE

20.2K

UTILISATIONS DU HASHTAG
#STOPEXECUTIONSINIRAN

11.8K

UTILISATIONS DU HASHTAG
#NODEATHPENALTY

VISIBILITÉ ET IMPACT DE LA JOURNÉE MONDIALE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET DANS LES MÉDIAS* EN 2025

Couverture médiatique

- La couverture médiatique de la Journée mondiale a été la plus importante en France (38,1%), suivie des États-Unis (15,7%), du Maroc (4,9%), de l'Italie (3,8%) et de l'Arabie Saoudite (2,9 %).
- Le français a été la langue la plus utilisée dans la couverture médiatique (46, %), suivie de l'anglais (19,2%), de l'arabe (8,8%), de l'espagnol (7%) et de l'italien (3,9%).

3K

PUBLICATIONS MÉDIATIQUES
ONT MENTIONNÉ LA JOURNÉE
MONDIALE

6.4Mds

PORTÉE DU CONTENU MÉDIATIQUE
MENTIONNANT LA JOURNÉE MONDIALE

Couverture sur les réseaux sociaux

- X (anciennement Twitter) a représenté 97,6 % de la couverture sur les réseaux sociaux liée à la Journée mondiale, suivi d'Instagram.

60,4K

PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX MENTIONNANT LA
JOURNÉE MONDIALE

2.8Mds

PERSONNES POTENTIELLEMENT
ATTEINTES PAR LES PUBLICATIONS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
MENTIONNANT LA JOURNÉE MONDIALE

43.8K

UTILISATIONS DU HASHTAG
#STOPEXECUTIONSINIRAN

9.4K

UTILISATIONS DU HASHTAG
#NODEATHPENALTY

MOBILISATION DES ACTEUR-ICES ALLIÉ-ES EN 2024

Expert.es des droits humains



Le **Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme** a marqué la Journée mondiale par une **campagne mondiale en ligne** appelant à l'abolition universelle de la peine de mort. Il a également publié l'article « **La peine de mort ne mène pas à la justice** » et diffusé une **déclaration sur X (Twitter) du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme** appelant à des moratoires dans les pays rétentionnistes.



Des **Rapporteur-es spéciaux des Nations Unies**, dont Mai Sato, Morris Tidball-Binz, Mary Lawlor, Gina Romero et Alice Jill Edwards, ont publié une [déclaration commune condamnant l'augmentation des exécutions en Iran](#) et appelant à la responsabilité, à un moratoire et à des avancées vers l'abolition de la peine de mort.



Mme Mai Sato, Rapporteuse spéciale du Conseil des droits de l'Homme sur l'Iran, a publié une [vidéo dénonçant la hausse des exécutions dans le pays](#) et appelant à l'arrêt de cette pratique.

Dirigeant-es politiques et institutions



L'Union européenne et le Conseil de l'Europe ont publié une [déclaration commune](#) réaffirmant leur opposition à la peine de mort et saluant les avancées vers son abolition. Cette déclaration a été largement relayée par les ambassades européennes sur les réseaux sociaux.



Des gouvernements abolitionnistes, tels que le **Canada**, la **Belgique**, la **France** et le **Costa Rica**, ont réaffirmé leur engagement en faveur d'un monde sans peine de mort à travers des **déclarations officielles** et des **publications sur les réseaux sociaux**.



La Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) a publié un [communiqué de presse](#) soulignant la nécessité pour les États africains d'abolir la peine de mort et mettant en lumière les défis régionaux.

MOBILISATION DES ACTEUR-ICES ALLIÉ-ES EN 2024

IELS ONT CONTRIBUÉ A LA CAUSE ABOLITIONNISTE EN 2024



Mai Sato

*Rapporteuse spéciale
des Nations Unies sur les
droits de l'homme en
Iran*



Gala Veldhoen

*Rapporteuse Générale sur
l'abolition de la peine de
mort de l'Assemblée
parlementaire du Conseil
de l'Europe*



Sviatlana Tsikhanouskaya

*Présidente élue du
Belarus*



Raphael Nägeli

*Ambassadeur de Suisse
auprès de l'OSCE*



Volker Türk

*Haut-Commissaire des
Nations Unies aux droits de
l'Homme*



Alain Berset

*Secrétaire Général du
Conseil de l'Europe*



*Ministère des affaires
étrangères et du
commerce de la Nouvelle-
Zélande*



Julianne Cowley

*Ambassadrice d'Australie en
Italie, à Saint-Marin et en
Albanie*



*Haut-Commissariat des
Nations Unies aux droits de
l'Homme en Asie*

MOBILISATION DES ACTEUR-ICES ALLIÉ-ES EN 2025

Expert.es des droits humains



Amnesty International a publié une [déclaration mondiale](#) appelant les États rétentionnistes à instaurer un **moratoire immédiat sur les exécutions** en vue de l'abolition, mettant en avant l'absence d'effet dissuasif démontré de la peine de mort, les risques d'erreurs judiciaires et son incompatibilité avec le **respect du droit à la vie**.



Au Bangladesh, **Esha Sraboni**, sociologue et attachée de recherche au *Center on the Death Penalty Worldwide* de l'**Université Cornell**, a publié [une tribune dans The Daily Star](#) appelant à la fin de la peine de mort, où elle met en avant l'absence d'effet dissuasif démontré, les risques d'erreurs judiciaires et les effets du « phénomène du couloir de la mort » (**death row phenomenon**).



L'**International Bar Association's Human Rights Institute** (IBAHRI) par la voix de ses co-président.es, Mark Stephens CBE et Hina Jilani, [a appelé à l'abolition universelle](#) de la peine de mort et à la ratification du **Deuxième Protocole facultatif** au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Dirigeant.es politiques et institutions



Global Affairs Canada a mené une [campagne sur les réseaux sociaux](#) réaffirmant l'opposition du Canada à la peine de mort en toutes circonstances et son engagement au sein de la Coalition mondiale contre la peine de mort, appelant les États rétentionnistes à garantir des **procès équitables**, à suspendre toute exécution et à abolir totalement la peine de mort.



Au Maroc, à Rabat, s'est tenu le [lancement officiel d'une coopération](#) entre le Conseil de l'Europe et le Conseil national des droits de l'Homme (**CNDH**) en vue de promouvoir l'abolition de la peine de mort.



Au Nigeria, Dr Tony Ojukwu, SAN, Secrétaire exécutif de la **National Human Rights Commission**, a [réaffirmé la position institutionnelle officielle](#) de la Commission contre la peine de mort. Il a qualifié cette peine d'inefficace et incompatible avec une justice fondée sur les droits humains, appelant explicitement à l'**instauration d'un moratoire formel**.

MOBILISATION DES ACTEUR-ICES ALLIÉ-ES EN 2025

IELS ONT CONTRIBUÉ A LA CAUSE ABOLITIONNISTE EN 2025



Esha Sraboni

*Sociologue et research fellow
au Center on the Death
Penalty Worldwide de
l'Université Cornell*



Ahn Chang-ho

*Président de la National
Human Rights Commission
of Korea*



Maryam Radjavi

*Présidente élue de la
Résistance iranienne*



Hina Jilani

*Co-présidente de l'Institut
des droits de l'Homme de
l'Association Internationale
du Barreau*



Dr Tony Ojukwu, SAN

*Secrétaire exécutif de la
National Human Rights
Commission*



Teresa Villiers

*Ancienne Membre du
Parlement de Chipping
Barnet*



Giulio Terzi

*Ministre des Affaires
étrangères italien*



Mgr Lucas Marabese

*Chef adjoint de mission de
la Délégation permanente
du Saint-Siège auprès de
l'OSCE*



Mark Stephens CBE

*Co-président de l'Institut
des droits de l'homme de
l'Association internationale
du Barreau*

IMPACT DE L'ACTIVITÉ CONJOINTE MENÉE EN RDC

En République démocratique du Congo, l'activité conjointe menée à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort 2025 a pris la forme d'une **pétition de solidarité** adressée au Président de la République, et portée conjointement par la Coalition mondiale contre la peine de mort, des organisations internationales et des membres du mouvement abolitionniste congolais.

Cette pétition s'inscrit dans un contexte politique marqué par la **levée officielle du moratoire sur les exécutions** annoncées par les autorités congolaises en 2024, ainsi que par l'existence d'initiatives de la société civile congolaise antérieures à la Journée mondiale. L'action conjointe menée dans le cadre du 10 octobre 2025 est venue compléter ces mobilisations existantes, en apportant un appui international formalisé et visible aux revendications abolitionnistes nationales.

Cette action conjointe a eu un impact principalement politique et symbolique, en constituant une interpellation directe du plus haut niveau de l'État et en rappelant publiquement les engagements constitutionnels et internationaux de la RDC en matière de droits humains. La pétition a également contribué à renforcer la légitimité et la protection des **défenseur·euses des droits humains**, en mettant en lumière leur situation et en appelant explicitement à la garantie de leur liberté d'action.

Si aucun changement immédiat (déclaration officielle ou initiative législative) n'a été directement attribué à cette action, le retour recueilli souligne que la pétition a renforcé la capacité des acteur·ices concerné·es à **maintenir le plaidoyer dans la durée**, dans un contexte de pression et de restrictions sécuritaires importantes.

Il s'agissait de la première mise en œuvre de cette action, et nous avons pu en dégager des enseignements utiles pour les prochaines éditions.



PÉTITION DE SOLIDARITÉ

À Son Excellence Monsieur Félix
Antoine Tshisekedi Tshilombo,
Président de la République
Démocratique du Congo,
Chef de l'Etat,

Avec l'expression de nos hommages les plus déférents
Au Palais de la Nation à Kinshasa/Gombe

Le 10 octobre 2025,

Objet : Journée mondiale contre la peine de mort 2025

Excellence Monsieur le Président de la République,

En ce jour du 10 octobre 2025 consacré à la célébration de la journée mondiale contre la peine de mort sous le thème « **La peine de mort ne protège personne** », nous, organisations internationales et membres du mouvement abolitionniste congolais, regroupés au sein de la Coalition congolaise contre la peine de mort, et la Coalition mondiale contre la peine de mort, nous sommes résolus à vous écrire étant donné que vous êtes le garant des libertés collectives et individuelles des congolaises et congolais.

Pour rappel, dans un communiqué diffusé le 05 février 2024, le Conseil Supérieur de la Défense vous a recommandé, en votre qualité de Commandant suprême des Forces armées de la République démocratique du Congo, de lever le moratoire sur les exécutions des condamnés à mort en vigueur depuis 2003. Cette demande concernait particulièrement les personnes accusées de trahison au front de guerre à l'Est du pays.

Après l'examen de cette recommandation par le Conseil des Ministres du vendredi 09 février 2024, le Gouvernement en a pris acte et a ouvert la voie à la Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et garde des Sceaux, de signer la Note circulaire N°002/MME/CAB/ME/MIN/J&GS/2024 du 13 mars 2024 par laquelle, au nom du gouvernement congolais, elle annonçait la levée du moratoire officiel sur les exécutions, invoquant la nécessité de répondre aux violences armées et à la criminalité dans l'Est du pays.

[Une pétition rassemblant à ce jour plus de 2 100 signatures](#) a été lancée par la société civile congolaise, soutenue par la communauté internationale, pour condamner ce recul dans le respect des Droits de l'Homme.

PRINCIPAUX IMPACTS DU CYCLE

Certaines initiatives ont produit des effets concrets et observables dans leur contexte national ou régional. Ces actions ont permis de consolider des dynamiques de plaidoyer, de structurer le débat public ou encore d'obtenir des avancées ciblées, notamment sur les plans juridique ou institutionnel.

Les exemples présentés ci-dessous ne constituent pas un inventaire exhaustif, mais illustrent des impacts observables et documentés, qu'ils soient juridiques, institutionnels ou liés à la structuration du débat public.

1. L'accompagnement juridique comme levier de réduction et commutation des condamnations à mort

Afrique de l'Est, Kenya - CELSIR

Le 10 octobre 2025, le Centre d'aide Juridique et de réinsertion des détenus (**CELSIR**) a organisé une **clinique d'assistance juridique** au sein de la prison principale d'Eldoret, à destination de personnes condamnées à mort, de personnes poursuivies pour des infractions passibles de la peine de mort ainsi que de détenu-es purgeant de longues peines. L'activité a été appuyée par des juristes en détention formé-es par l'organisation, et a porté sur la sensibilisation aux droits, l'examen de dossiers individuels et l'accompagnement dans les procédures de réexamen des peines.

Résultats

Plusieurs condamnations à mort ont été **réduites ou commuées** à la suite de cet accompagnement juridique. Dans au moins un cas documenté, la peine a été requalifiée en peine purgée de 20 ans, entraînant la libération de la personne concernée. Les initiatives ont également permis de **renforcer l'accès à l'information juridique** pour les personnes détenues et d'inscrire la Journée mondiale dans une dynamique d'action dépassant le seul 10 octobre



PRINCIPAUX IMPACTS DU CYCLE

2. Utilisation de données probantes au service du plaidoyer abolitionniste

> Afrique de L'ouest, Nigeria - Hope Behind Bars Africa: Intégrer une approche sensible au genre

À l'occasion du 10 octobre 2025, *Hope Behind Bars Africa*, en collaboration avec la *National Human Rights Commission*, a organisé à Abuja la **restitution publique d'une étude** consacrée aux femmes condamnées à mort.

Résultats

L'étude a mis en évidence les **discriminations structurelles** auxquelles ces femmes sont confrontées tout au long de la procédure pénale, ainsi que l'absence de lien démontré entre la peine de mort et la sécurité publique. Elle a fourni des **éléments factuels mobilisables** dans le dialogue avec les institutions et les acteurs juridiques. Cela contribue à enrichir le débat public et à **renforcer la crédibilité du discours abolitionniste** auprès d'acteur·rices institutionnel·les et de publics sensibles aux enjeux de justice et de droits humains.

Entre les discours officiels de réforme et les pratiques effectives en matière de peine de mort. Dans un contexte où la sécurité est fréquemment invoquée pour justifier les exécutions, cette action a permis de remettre en cause ces narratifs en mettant en évidence le **caractère arbitraire et répressif** du recours à la peine de mort. Cette initiative souligne le **rôle central de la documentation indépendante et du plaidoyer international** pour contester les justifications sécuritaires avancées par les autorités, et renforcer les capacités de mobilisation des réseaux abolitionnistes.



PRINCIPAUX IMPACTS DU CYCLE

2. L'utilisation de données probantes au service du plaidoyer abolitionniste

> SWANA, Arabie Saoudite - ESOHR : démonter les discours sécuritaires

Le 10 octobre 2025, European Saudi Organisation for Human Rights (ESOHR) a publié un rapport consacré à la peine de mort en Arabie saoudite intitulé ***The Death Penalty in Saudi Arabia: A Policy of Fear Under the Pretext of Security*** (« La Peine de mort en Arabie Saoudite : une politique de la peur sous prétexte de sécurité »). Ce rapport documente l'usage de la peine de mort, notamment à l'encontre de personnes mineures au moment des faits et des détenu-es politiques. La publication a été accompagnée d'une campagne de communication en arabe et en anglais sur les réseaux sociaux.

Résultats

Le rapport et la campagne ont contribué à **renforcer la visibilité internationale** des violations liées à la peine de mort, notamment concernant des mineur-es et des personnes poursuivies pour dissidence, ainsi que sur **l'écart entre les discours officiels de réforme et les pratiques effectives** en matière de peine de mort. Dans un contexte où la sécurité est fréquemment invoquée pour justifier les exécutions, cette action a permis de remettre en cause ces narratifs en mettant en évidence le **caractère arbitraire et répressif** du recours à la peine de mort. Cette initiative souligne le **rôle central de la documentation indépendante et du plaidoyer international** pour contester les justifications sécuritaires avancées par les autorités, et renforcer les capacités de mobilisation des réseaux abolitionnistes.



IMPACTS PRINCIPAUX OBTENUS LORS DU CYCLE

2. L'utilisation de données probantes au service du plaidoyer abolitionniste

> SWANA, Iran - IHRNGO : Documenter les exécutions

À l'occasion du 10 octobre 2025, *Iran Human Rights* (IHRNGO) a **publié un rapport analytique** recensant au moins 1 105 exécutions en Iran depuis le début de l'année 2025, sur la base des données collectées par l'organisation.

Cette publication a été articulée avec la **campagne hebdomadaire en ligne** « *No Death Penalty Tuesdays* » et a donné lieu à une mobilisation coordonnée dans **52 prisons**, comprenant déclarations collectives de détenus et protestations pacifiques. La discussion organisée le 14 octobre 2025 sur la plateforme X (anciennement Twitter), intitulée « *Iran, the Capital of Executions; Security Is Not Achieved Through Execution* »*, a été consacrée au thème de la Journée mondiale et au slogan 2025.

Résultats

L'initiative a permis de mettre à disposition des **données actualisées et vérifiées**, renforçant ainsi la crédibilité d'un plaidoyer fondé sur des éléments factuels. L'articulation entre la publication formelle du rapport et la communication numérique hebdomadaire a contribué à **amplifier le message ainsi qu'à structurer le débat et le plaidoyer** autour des idées reçues sur la peine de mort et la sécurité.



PRINCIPAUX IMPACTS DU CYCLE

2. L'utilisation de données probantes au service du plaidoyer abolitionniste

> International - PGA : Développer et mesurer un plaidoyer ciblé sur les parlementaires

Parliamentarians for Global Action (PGA) a co-rédigé avec la Coalition mondiale une fiche d'information destinée aux parlementaires, diffusée au sein de son réseau international autour du message « La peine de mort ne protège personne ». Cet outil visait à fournir aux élu·es des arguments factuels et juridiques permettant de remettre en cause l'usage de la peine de mort au nom de la sécurité, en s'appuyant sur des données comparatives, des standards internationaux et des éléments démontrant l'absence d'effet dissuasif de la peine capitale.

Résultats

La fiche a été **ouverte par 316 parlementaires**, attestant d'un accès direct et mesurable à des responsables politiques. Cet outil simple, ciblé et quantifiable, a permis de **porter le message abolitionniste** directement auprès des décideur·ses. Cette initiative contribue à placer le débat dans une approche fondée sur des **éléments de preuve**, en renforçant la capacité des décideur·ses à questionner la peine de mort comme outil de politique pénale et de sécurité.



IMPACTS PRINCIPAUX OBTENUS LORS DU CYCLE

3. Maintenir la vigilance médiatique et populaire pour prévenir le retour de la peine de mort

> Asie du Sud, Sri Lanka - HRO

Au Sri Lanka, où la peine de mort demeure inscrite dans la législation mais n'est plus appliquée depuis plusieurs décennies, la Journée mondiale contre la peine de mort 2025 a contribué à **maintenir une vigilance publique et médiatique** face aux risques de reprise des exécutions. Le 10 octobre 2025, *Human Rights Office (HRO)* a organisé une session de **sensibilisation** réunissant plus de 80 participant·es, dont des familles de personnes condamnées à mort, des défenseur·es des droits humains et des acteur·rices de la société civile. Cette initiative a été suivie d'une **conférence de presse** ayant bénéficié d'une couverture médiatique nationale, notamment à la télévision.

Résultats

L'activité a permis de **rappeler publiquement l'absence d'effet dissuasif** démontré de la peine de mort et de mettre en lumière les risques d'erreurs judiciaires associés à toute reprise des exécutions. Dans ce contexte, la Journée mondiale a servi de **cadre de référence pour renforcer la visibilité des enjeux** liés à l'abolition et prévenir la banalisation de discours sécuritaires favorables à un retour de la peine de mort.



IMPACT DU CYCLE 2024-2025 AU NIVEAU GLOBAL

L'analyse du cycle 2024-2025 met en évidence différentes dynamiques par lesquelles la Journée mondiale contribue à faire évoluer les discours et les pratiques :

1. **Augmentation de la visibilité** et de la reconnaissance des organisations et du message abolitionnistes à travers la mise en œuvre de campagnes médiatiques et de sensibilisation.
2. Renforcement et **développement des interactions** entre organisations locales, réseaux abolitionnistes et acteur·ices allié·es, notamment dans les sphères juridiques, académique et médiatique.
3. **Production, diversification et publicisation des actions** de mobilisation et de diffusion du message abolitionniste (travaux de recherche, documents, supports de communication, actions juridiques, veille médiatique, conférences, etc.) permettant d'atteindre un public plus large.
4. **Maintien de la question de la peine de mort dans le débat public et médiatique** dans les pays rétentionnistes ou connaissant un risque de retour de la peine de mort.
5. Intégration du thème de la **Journée mondiale dans des approches programmatiques transversales**, notamment en intégrant une perspective de genre et en mettant en avant les conséquences spécifiques de la peine de mort sur les femmes.
6. **Convergence des actions locales, régionales et internationales** permettant d'allier une portée globale aux initiatives menées sur le terrain, tout en rendant visibles des **réalités et des contextes nationaux** diversifiés autour d'un **message commun** opposé à l'argument sécuritaire.
7. Inscription de la **Journée mondiale comme un moment clé durable de plaidoyer et de contre-discours** sécuritaire des stratégies de plaidoyer et de campagne, au-delà du 10 octobre.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET ORIENTATIONS POUR LE PROCHAIN CYCLE

- 1 Encourager l'adaptation du message aux contextes locaux au sein d'un cadre commun :** le message commun de la Journée mondiale gagne en force lorsqu'il est approprié et décliné par les organisations à partir de leurs réalités nationales et locales. Les organisations membres et alliées se sont appuyées sur le cadre commun et le slogan de l'édition pour formuler des messages et des actions en lien direct avec leurs contextes politiques, juridiques ou sociaux. Cela a renforcé à la fois la compréhension et la pertinence du message auprès des publics ciblés et a crédibilité et l'impact des actions.
- 2 Favoriser la durabilité des actions, au-delà du 10 octobre :** les initiatives qui se sont déployées au-delà du seul 10 octobre ont produit des effets structurants. Lorsque la Journée mondiale est utilisée comme un point d'ancrage dans des mobilisations plus longues, les messages gagnent en visibilité et en continuité, et les publics sont davantage sensibilisés dans le temps.
- 3 Promouvoir des approches diverses et complémentaires pour élargir la portée du message :** les organisations ayant mobilisé une diversité de formats ont pu toucher des publics larges et renforcer la diffusion de leurs messages. La combinaison d'actions médiatiques, d'événements publics, de campagnes numériques, d'activités éducatives ou juridiques a permis d'adapter les mobilisations aux contextes locaux et aux capacités des organisations.
- 4 S'appuyer sur les médias locaux et nationaux pour visibiliser des messages dans des contextes politiques ou civiques contraints :** dans plusieurs contextes nationaux, en particulier où l'espace civique est restreint ou l'accès direct aux décideur·euses limité, les médias ont constitué un levier central des mobilisations 2024-2025. Les émissions radio, communiqués de presse et contenus numériques ont permis de maintenir la question de la peine de mort dans le débat public et de toucher des publics qui ne sont pas directement accessibles par d'autres formes de plaidoyer.
- 5 Impliquer les acteur·rices allié·es clés pour renforcer la crédibilité et la portée des actions menées :** l'association d'acteur·rices allié·es issu·es de sphères professionnelles, académiques ou institutionnelles indépendantes renforce la crédibilité et la portée des actions menées dans le cadre de la Journée mondiale. Lorsque des juristes, des universitaires, des institutions nationales de droits humains ou des leaders communautaires sont impliqué·es, les messages portés gagnent en légitimité et sont davantage relayés au-delà des cercles militants.
- 6 Renforcer les ressources et la coordination régionale du mouvement abolitionniste :** les questionnaires d'évaluation et les rapports narratifs font ressortir des contraintes rencontrées par les organisations, notamment en matière de ressources financières, de temps de préparation et de coordination. Ces limites ont parfois restreint l'ampleur ou la visibilité des actions menées dans le cadre de la Journée mondiale, malgré un fort engagement des équipes. Les questionnaires font également ressortir un besoin de meilleure anticipation, de coordination régionale et de soutien renforcé (outils, visibilité, petits financements).

FICHE TECHNIQUE : EXEMPLES D'ACTIVITÉS MARQUANTES ET RÉPLICABLES

Partout dans le monde, les membres de la Coalition mondiale ont mis en place des initiatives créatives pour **sensibiliser le public et déconstruire les idées reçues sur la peine de mort**. Voici quelques actions marquantes de la Journée mondiale 2024-2025, qui pourraient inspirer les membres pour leurs mobilisations lors du prochain cycle.

► CEJ : mobiliser les jeunes par un atelier créatif

Au Sri Lanka, le Centre for Equality and Justice (CEJ) a organisé un atelier combinant **sensibilisation juridique et production créative** afin d'impliquer les jeunes dans le plaidoyer abolitionniste.



Ce qui a été fait : CEJ a structuré un atelier en deux temps

- Présentation du thème annuel et discussion sur les idées reçues
- Production d'affiches, slogans et contenus destinés aux réseaux sociaux

Les créations ont été diffusées autour du 10 octobre.



Mise en œuvre – comment reproduire cette action

1. Identifier un public cible

Étudiant·es, jeunes militant·es ou groupes communautaires.

2. Structurer l'atelier en deux séquences

Un temps d'information puis un temps de création.

3. Relier explicitement au thème annuel

Intégrer le slogan et les messages clés de la Journée mondiale.

4. Valoriser les productions

Publier les contenus, encourager le partage et mentionner la mobilisation internationale.

5. Maintenir le contact après l'événement

Inviter les participant·es à rejoindre d'autres actions.



Impacts observés : l'activité permet **l'appropriation active du message**, la **production de contenus adaptés** aux réseaux sociaux et un engagement au-delà de l'événement ponctuel.



Message clé : associer sensibilisation et création permet **d'impliquer les jeunes** en tant que relais actifs du plaidoyer.


LEARN MORE 



FICHE TECHNIQUE : EXEMPLES D'ACTIVITÉS MARQUANTES ET RÉPLICABLES

► Women Beyond Walls – humaniser le plaidoyer par des témoignages

Women Beyond Walls a mené une **campagne numérique internationale** mettant en avant des témoignages de femmes ayant une expérience vécue de la peine capitale. Les impacts humains de la peine de mort restant souvent marginalisés dans les débats publics, les **témoignages directs** permettent de rendre ces réalités plus visibles et accessibles.

 **Ce qui a été fait** : une série de **vidéos témoignages** a été diffusée sur les réseaux sociaux, mettant en avant des femmes issues de **différents contextes nationaux**. Chaque publication rappelait le cadre du 10 octobre et associait un appel à action.

⚙️ Mise en œuvre – comment reproduire cette action

1. Identifier des intervenantes volontaires

S'assurer du consentement et clarifier le message à transmettre.

2. Structurer une série cohérente

Planifier plusieurs publications plutôt qu'un message isolé.

3. Produire des formats accessibles


Vidéos courtes, sous-titrage, légendes explicatives.

4. Relier explicitement à la Journée mondiale

Utiliser les hashtags officiels et mentionner le 10 octobre.

5. Associer un appel à action concret

Invitation à partager, soutenir ou rejoindre l'initiative.

 **Impacts observés** : la campagne a permis une **visibilité internationale accrue**, la mise en avant du leadership de survivantes et la mobilisation numérique autour du 10 octobre.

Message clé

Les récits d'expérience vécue rendent le plaidoyer plus humain et mobilisateur, tout en restant accessibles et répliquables.

LEARN MORE 



FICHE TECHNIQUE : EXEMPLES D'ACTIVITÉS MARQUANTES ET RÉPLICABLES

► RADHOMA - Organiser un quiz pédagogique sur la peine de mort

En RDC, RADHOMA a organisé un « **Aboli Quiz** » afin de remettre en question les perceptions sur la peine de mort et son efficacité en matière de protection et de favoriser une **appropriation active des arguments abolitionnistes**.



Ce qui a été fait : RADHOMA a conçu un quiz interactif

Les questions portaient notamment sur : la définition de la peine de mort, le cadre constitutionnel national, les engagements internationaux, les risques d'erreurs judiciaires et l'efficacité réelle de la peine de mort.

Chaque réponse a donné lieu à une explication commentée et à un échange avec les participant·es.



Mise en œuvre – comment reproduire cette action

1. Identifier les idées reçues à déconstruire

Repérer les arguments les plus fréquents (ex. : « la peine de mort protège la société »).

2. Construire des questions simples et factuelles

S'appuyer sur des données vérifiées et sur le droit national.

3. Structurer une progression pédagogique

Commencer par des notions générales, puis introduire des éléments juridiques et des arguments critiques.

4. Prévoir un temps d'explication après chaque question

Le moment clé n'est pas la réponse, mais la discussion qui suit.

5. Adapter le format au public ciblé

École, université, espace communautaire ou format en ligne.



Impacts observés : l'activité a permis une **participation active du public**, une meilleure compréhension du lien entre peine de mort et sécurité, et la mise en place d'un **débat structuré et argumenté**.



Message clé

Un quiz interactif est un **outil simple et peu coûteux** qui permet de transformer une action de sensibilisation en **expérience participative structurée**.



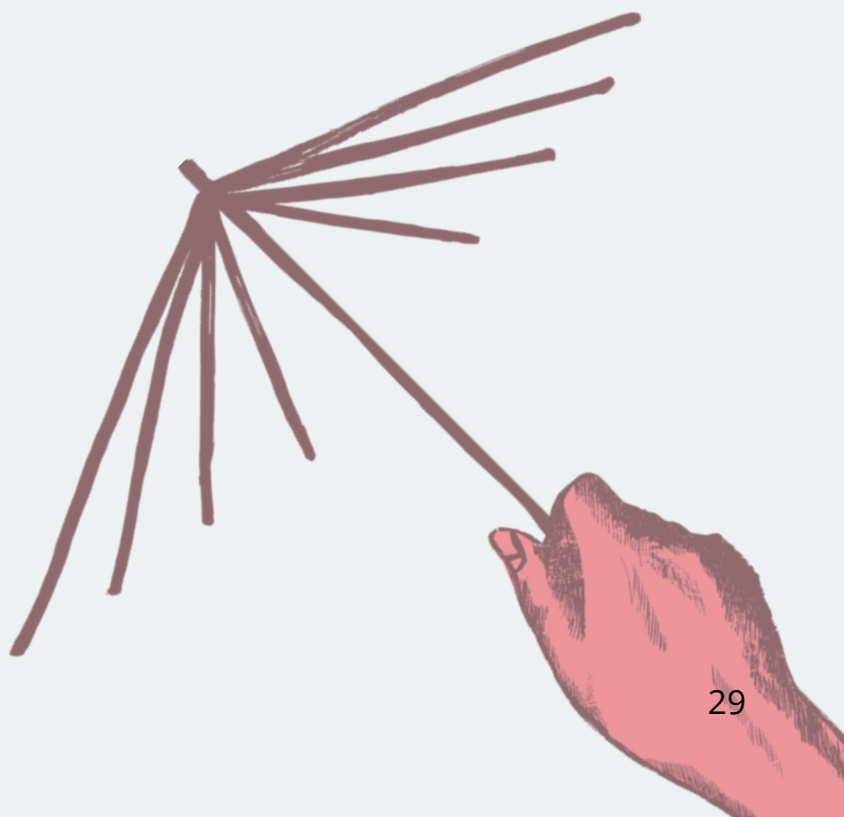
CONCLUSION

Les Journées mondiales contre la peine de mort 2024 et 2025 ont confirmé que la mobilisation collective autour d'un message commun peut produire des effets significatifs, y compris dans des contextes fortement contraints. À travers la **diversité des actions menées**, les organisations membres et alliées ont contribué à maintenir la peine de mort au cœur du débat public et à **interroger les discours** qui la présentent comme un outil de sécurité.

L'analyse met en évidence que **l'impact de la Journée mondiale ne se limite pas au 10 octobre**. Les mobilisations observées s'inscrivent dans des dynamiques plus larges, portées par des organisations capables d'articuler un cadre commun avec des réalités nationales et locales, et de faire **circuler le message abolitionniste** dans des espaces variés.

Ce cycle rappelle que l'impact de la Journée mondiale peut prendre des formes multiples – juridiques, politiques, médiatiques, symboliques ou préventives – et qu'il repose avant tout sur **l'engagement des organisations** et sur leur capacité à **agir collectivement**.

La Journée mondiale contre la peine de mort demeure ainsi une **dynamique collective et cumulative**. Chaque mobilisation, quelle que soit son ampleur, contribue à **renforcer le mouvement abolitionniste international** et à faire progresser la remise en cause de la peine de mort comme réponse aux enjeux de sécurité.



REMERCIEMENTS

La Coalition mondiale contre la peine de mort remercie l'ensemble des organisations membres, des partenaires institutionnels, des expert-es des droits humains et des personnes engagées qui ont contribué aux mobilisations du cycle **2024-2025**.

Elle remercie également toutes les organisations ayant partagé leurs informations, données et retours d'expérience, qui ont permis l'élaboration de ce rapport.

La mobilisation du 10 octobre repose sur l'engagement collectif d'acteur-ices aux niveaux local, national, régional et international.



JOURNÉES MONDIALES CONTRE LA PEINE DE MORT 2024-2025



Chaque 10 octobre, la Journée mondiale contre la peine de mort mobilise des acteur·ices engagés à travers le monde.

S'inscrivant dans un cycle thématique de deux ans, l'édition 2024-2025 a rassemblé des initiatives sur tous les continents autour d'un message commun : la peine de mort ne protège personne.

Ce rapport propose une analyse synthétique, mettant en lumière les dynamiques régionales, nationales et internationales ainsi que les progrès accomplis vers l'abolition universelle.

**COALITION
MONDIALE**
CONTRE LA PEINE DE MORT